

La séparation, une notion collective

Maryse Bresson

Introduction

La **séparation** n'est pas un concept sociologique. C'est plutôt un mot du vocabulaire courant, qui appartient à tout le monde. Comme tout mot de la vie courante, il est chargé de significations sociales sur lesquelles à ma connaissance, aucun auteur connu de la sociologie n'a travaillé. Pourtant, le travail du sociologue consiste à étudier la réalité sociale, ce qui implique d'utiliser des mots et aussi, d'interroger leur signification. Par exemple, Serge Paugam a dirigé un livre sur l'exclusion (sous titré « l'état des savoirs ») ; il critique le terme mais il l'emploie pour regrouper des contributions de différents auteurs sur la pauvreté, les SDF, l'immigration, les travailleurs vieillissants¹... Ou encore, Vincent de Gaulejac s'est penché sur la honte : il propose une analyse de discours recueillis suivant la méthode de la « sociologie clinique »²... Mais la **séparation** se prête mal à l'une comme l'autre de ces démarches. Par rapport à l'exclusion, ou à la honte, l'expression se situe en effet à un niveau d'abstraction supplémentaire : car comment passer du mot courant, à une étude de la réalité (ou même, des réalités) qu'il désigne ? Quels sont les objets concrets sur lesquels il est possible de mobiliser des résultats « de terrain » ? Bien sûr, il y a la **séparation** des couples ; pour en faire une analyse statistique, on étudie le nombre de divorces. Or, juridiquement, une **séparation** n'est précisément pas la même chose

¹ Serge Paugam (dir), *L'exclusion, l'état des savoirs*, La Découverte, 1996.

² Vincent de Gaulejac, *Les Sources de la honte*, Desclée de Brouwer, 1996.

qu'un divorce (elle le précède souvent, mais peut aussi constituer un régime matrimonial en soi, stabilisé). De plus, le mot « **séparation** » a un sens beaucoup plus large, il ne se limite pas aux relations entre conjoints, mais peut s'appliquer à des institutions (la **séparation** des Églises et l'État en 1905), ou à des mélanges chimiques, des molécules en physique, par exemple.

Faute d'ancrage sur un « terrain », la réflexion proposée ici sera donc moins sociologique que conceptuelle et théorique, retraçant le point de vue d'une intellectuelle, universitaire, formée en sociologie. Pour construire un raisonnement autour de « la **séparation** », je commencerai par définir la **séparation**, en précisant, de quoi on peut (ou ne peut pas) se séparer. Puis je me demanderai pourquoi on se sépare. Et enfin, j'aborderai la question des conséquences de la **séparation**.

De quoi (ou de qui) se sépare-t-on ?

La **séparation** est un mot qui peut s'appliquer à toutes les réalités qui sont à un moment donné, mélangées ou confondues. Donc, ce mot s'applique potentiellement à « n'importe quoi », des réalités concrètes ou pourquoi pas, des abstractions (on sépare ainsi des étapes de raisonnement, quand on est cartésien). Mais pour mobiliser la sociologie, je limiterai la réflexion aux réalités sociales. La première idée qui vient à l'esprit, quand on parle de **séparation**, c'est le couple. Un couple se sépare. Ou une famille. Ou un groupe d'amis. Ou n'importe quel groupe. Avec les outils de la sociologie, la question de la **séparation** rejoint donc, me semble-t-il, le thème général des groupes sociaux, la manière dont ils se font (et se défont). Est-ce que tous les groupes peuvent se séparer ? Intuitivement, j'aurais envie de dire oui ; le couple, la famille, sont des groupes sociaux, de même que le groupe d'amis ; et il est courant d'évoquer à leur propos des **séparations**. En revanche le mot semble moins usité (ou plus inhabituel) appliqué à la classe sociale par exemple, ou de la société. À propos d'une classe sociale, on parle plutôt d'éclatement. Il y a des travaux sur l'éclatement de la classe ouvrière par exemple, entre les techniciens et contremaîtres qui auraient rejoint la classe moyenne, et les chômeurs ou les précaires qui seraient sortis du groupe ouvrier. Le mot **séparation** n'est pas souvent employé non plus

pour la société en général. Là, il est question d'exclusion, de fracture sociale (en politique), ou de lien social (en sociologie). Émile Durkheim parle d'anomie, Robert Castel de désaffiliation... Mais même si ces auteurs n'emploient pas le mot, ne s'agit-il pas de **séparation** ? Quand le lien social se rompt, ou se distend, c'est que le groupe se sépare, se divise en sous-groupes voire, en individus isolés.

Donc, on pourrait admettre qu'une classe sociale se sépare, ou que la société se sépare, quand les groupes qui la constituent rompent leurs liens, et quand les individus qui les composent tendent à s'isoler. Appliqué à des groupes sociaux, le mot « **séparation** », renvoie l'image d'un collectif qui se défait. Dans « la société », le mot « **séparation** » fait en effet penser à l'exclusion sociale : l'exclu s'il est éloigné de la vie économique et sociale, en dehors du groupe, est séparé de « la société ». Mais peut-on vraiment penser un individu en dehors de la société ? Cette question du rapport individu – société est un grand classique, depuis les travaux sur la solidarité d'Émile Durkheim³. Répondant à la question : qu'est-ce qui fait tenir les hommes ensemble, Durkheim explique qu'il y a d'une part, des liens de solidarité mécanique (on est ensemble parce qu'on se ressemble, on est de la même famille, du même clan) ; et des liens de solidarité organique (on est ensemble parce qu'on se complète, dans la division du travail, en particulier). Or, on peut être sans famille (ou avoir rompu avec elle) et bien sûr, sans travail. Mais est-on pour autant hors de « la société » ?

Un autre sociologue, Norbert Élias⁴, soutient qu'on raisonne mal en distinguant individu et société, comme s'il s'agissait de réalités séparées (il emploie justement ce mot, de « **séparation** », mais pour le récuser) : il montre que l'idée moderne de l'individu – cet idéal du moi qui voudrait exister par lui-même – n'est apparue en Occident qu'au terme d'un long processus historique. Ce qui nous manque, c'est un mode de pensée, pour comprendre des unités composées d'éléments multiples à partir des relations qu'elles entretiennent, sans revenir aux unités élémentaires (qui en réalité, n'existent pas indépendamment de leurs relations entre elles). Pour préciser son idée, il évoque l'exemple d'Aristote, du rapport de la pierre à la maison : on ne comprend pas la structure de la maison en considérant chacune des pierres, ni même leur somme (comme si c'était

³ Émile Durkheim, *De la division du travail social*, 1893 (rééd. 1930, PUF).

⁴ Norbert Elias, (trad fr) *La société des individus*, Fayard, 1991 (1^e éd en allemand, 1987).

un tas de pierre). On ne comprend pas une mélodie si on considère au départ chacune des notes en soi (indépendamment de ses rapports avec les autres) ; la mélodie est constituée non par un assemblage de notes, mais par un assemblage des relations entre les notes. De même, on ne comprend pas la société tant qu'on la considère comme un assemblage d'individus.

Pour Élias, cette idée doit permettre de dépasser une opposition théorique fondamentale de la sociologie, entre deux démarches : le holisme et l'individualisme. En simplifiant, les holistes considèrent que la société constitue autre chose que la somme des individus (c'est-à-dire que c'est une entité, avec sa propre logique, son propre comportement) ; pour les individualistes en revanche, la société est strictement la somme des individus, rien d'autre, il suffit donc d'additionner (agréger) les comportements individuels pour décrire la réalité collective. Norbert Élias est d'accord avec les holistes pour réfuter le présupposé individualiste. L'individu n'est pas un « je » sans « nous ». Mais il se refuse à penser le collectif, la société, comme une entité supra individuelle, quasiment organique, qui existerait au-delà de l'être humain isolé, d'une manière assez inexplicable selon lui.

Précisément, il me semble que l'idée de **séparation** présuppose un raisonnement proche de celui de Norbert Élias. Si un groupe n'est rien d'autre que la somme des individus qui la composent, les individus sont, d'une certaine manière, toujours isolés, donc ils ne se séparent pas. Seul un groupe se sépare. Mais s'il se sépare c'est que, justement, il ne constitue pas (pas complètement, en tout cas) un objet en soi, une entité particulière, différente des individus qui le composent. Un couple, ce n'est justement ni une entité unique, ni deux individus différents ; c'est un groupe avec des relations plus ou moins fortement soudées, avec des amis communs, une vie partagée, une organisation interne. Quand il se sépare, alors, on retrouve deux individus, peut-être pas sans relation mais dans tous les cas, avec d'autres relations, des amis séparés, des vies différentes, deux organisations distinctes. L'idée de **séparation** présuppose une entité collective, composée, multiple ; et qui en se défaisant, aboutit à la constitution de sous groupes ou à des individus (mais qui ne sont jamais complètement isolés dans la multitude que constitue « la société », puisque, comme le rappelle Norbert Élias, il n'y a pas d'humain hermétiquement fermé au monde extérieur).

Donc, l'idée de **séparation** implique de penser l'expérience sociale, en rompant avec la pensée sous formes d'individus isolés. Elle s'applique aux groupes sociaux, en tant qu'ils sont structurés par des relations d'interdépendance ; elle s'applique à chacun de nous, puisqu'il n'y a pas d'humain qui ne soit lié à d'autres par des liens, de travail ou de propriété, des liens instinctifs ou affectifs.

Pourquoi se sépare-t-on ?

Spontanément, la réponse qui vient à l'esprit est d'incriminer tel ou tel membre particulier du groupe. Donc, dans un couple, un des deux conjoints (celui qui aurait trompé l'autre, par exemple). L'autre réponse, apparemment opposée mais en fait symétrique, est de penser que des pressions extérieures ont pesé sur le groupe, au point de le faire éclater (par exemple, la montée des niveaux de vie d'une part, le chômage de masse d'autre part auraient eu raison de la solidarité ouvrière ; ou pour un couple, la pression de la belle famille, différentes épreuves sociales comme le chômage, auraient eu raison de l'entente entre deux époux). Mais dans ces deux réponses, il me semble qu'on recommence à « mal raisonner », du moins en poursuivant le raisonnement de Norbert Élias.

Comme le souligne cet auteur, nous sommes mal outillés pour raisonner directement en termes de relations et pas à partir d'entités élémentaires. Si le groupe n'est ni une somme d'individus, ni une supra entité, on ne peut pas dire qu'il se sépare pour cause de changement de comportement d'un de ses membres, ni pour cause de pressions extérieures sur « le groupe ». D'une certaine manière, (il me semble qu'on peut interpréter Elias ainsi), il n'y a que des nous, à géométrie variable (même l'individu, même le « je », tel qu'on se le représente aujourd'hui, est une manière particulière de penser des relations à autrui, des « nous »). Autrement dit, c'est bien toujours un « on », impersonnel et collectif, qui se sépare. La difficulté, c'est que ce « on » change, entre le moment où il constituait un « nous » (un groupe uni, un couple fusionnel, par exemple) ; le moment où un processus de **séparation** s'enclenche ; et le moment où la **séparation** est consommée (avec l'impression, d'ailleurs fautive, qu'il ne reste que des « individus » isolés).

La question du « pourquoi » de la **séparation** devient alors : pourquoi le « on » change-t-il ? Ou encore, pourquoi les relations à l'intérieur du

groupe évoluent-elles, au point de remettre en cause l'interdépendance qui a existé ? Ayant ainsi reformulé la question, la réponse se situe forcément dans la recomposition de nouvelles relations, avec d'autres « nous », d'autres « on » (par exemple, un des conjoints, venant fonder un autre couple, ou revenant habiter chez ses parents). De ce point de vue, peu importe que la **séparation** soit un effet de la « volonté » de se séparer, ou la conséquence de pressions extérieures. Dès qu'une relation change, il y a recomposition des « on », des nous et potentiellement pour un groupe (ou pour un couple), danger de se séparer. D'ailleurs quand un des conjoints doit partir, même par obligation, l'adage populaire met en garde : « loin des yeux, loin du cœur ». Toutefois une relation change forcément puisque, encore une fois, nul n'est isolé du reste du monde, qui lui, bouge. La **séparation** n'est donc pas causée par le changement de la relation. Elle intervient, quand les nouvelles relations qui se construisent provoquent la dissolution de l'interdépendance initiale (par exemple, matérielle ; ou affective).

Donc, la **séparation** ne s'explique pas par des « changements » endogènes ou exogènes au « groupe », ni par des changements de tel ou tel individu concerné, mais par un changement dans la structure des liens qui existait, un changement des interdépendances. « On se sépare » signifie aussi, « je » (ou un autre « on ») commence à vivre dans une structure de relations sociales différente. Et cette structure se construit d'abord dans les relations qui ont commencé, du temps où « on » n'était pas encore séparé. Cette idée générale, devant être appliquée ensuite aux cas concrets de **séparation**.

Quelles sont les conséquences de la séparation ?

La **séparation** est un mot qui, globalement, est connoté négativement. C'est la fin de quelque chose, la rupture d'une relation. Pourtant d'après le raisonnement présenté, ce n'est pas l'isolement, plutôt une recomposition des relations que chacun de nous entretient avec d'autres. Les nouvelles relations peuvent d'ailleurs « me » ou « nous » sembler moins intéressantes, moins gratifiantes, pour beaucoup de raisons. Il faut en effet « faire le deuil » d'une relation. Toutefois, en physique, la **séparation** de molécules est aussi un procédé énergétique, à la fois formidablement efficace et positif. Donc, les conséquences d'une

séparation, positives ou négatives, sont toujours liées à la valeur accordée à l'ancien « on », ainsi qu'aux nouvelles relations qui se recomposent.

Jusqu'à présent, j'ai souvent pris l'exemple du couple, parce que c'est celui qui vient le plus spontanément à l'esprit (avec les expressions : **séparation** de corps, de bien). Prenons un autre exemple, celui des territoires et des nations. Quand les nations se balkanisent, se séparent, cela peut être dramatique et choquant, surtout si la balkanisation se construit dans les guerres, les génocides. Toutefois la plupart des nations se sont elles-mêmes constituées dans des guerres, leurs frontières ont été définies dans le cadre de relations entre des peuples, des États, des forces armées, qui ne cessent de changer. Il faut donc distinguer, me semble-t-il, les conséquences de la **séparation** elle-même (la redéfinition de frontières, avec éventuellement, un sentiment d'appartenance, ou pas) ; des conséquences du processus dans lequel s'est fait la **séparation** (pour éviter la guerre, il peut y avoir eu un processus démocratique de consultation des peuples, par exemple). Certes, au moment où la **séparation** a lieu, cette distinction est souvent difficile, puisque la **séparation** est alors précisément confondue avec le processus en cours. En revanche après, un autre bilan est possible, à partir d'une analyse comparée des relations sociales « avant », et « après », au sein des groupes reconstruits.

Ainsi, pour analyser les conséquences d'une **séparation**, il faut observer précisément, et dans le long terme, les différentes structures relationnelles qui se succèdent.

En conclusion

La **séparation** est un mot qui s'applique à trop d'objets empiriques différents pour être un bon concept sociologique. Toutefois, la réflexion que j'ai tentée me semble ouvrir des pistes pour essayer de renouveler des questions proprement sociologiques, celle des groupes sociaux, du rapport individu-société et plus généralement, de la dimension collective dans les réalités humaines. Un peu partout aujourd'hui, on entend célébrer ou dénoncer la montée de l'individualisme, ce terme étant entendu d'ailleurs non pas au sens sociologique qui l'oppose au holisme, mais plutôt au sens courant de la montée des égoïsmes. La famille serait

en crise, les couples aussi, les classes sociales auraient disparu, la précarité se répandrait, à cause de « l'individualisme ». Ce raisonnement est aussi présent en sociologie. Selon Vincent de Gaulejac, on serait passé d'une lutte des classes, à une lutte des places, chaque individu cherchant désormais à se faire une place pour lui-même, au lieu de combattre pour une identité et une dignité collectives. L'idée est forte, elle rejoint un sentiment partagé. Pourtant, en réfléchissant sur la **séparation**, on s'est aperçu que ce mot très employé aussi, ne peut s'appliquer qu'à des entités collectives, des groupes sociaux. Il n'y aurait pas de **séparation** ni nous étions des individus atomisés, tous isolés. D'où l'idée, que nous sommes tous membres de collectifs, constamment impliqués dans des relations structurées autour de « on » et de « nous » multiples. Par conséquent, expliquer les problèmes sociaux, voire les problèmes personnels que l'on peut avoir, par la montée des individualismes, est une idée beaucoup moins évidente, voire, beaucoup moins pertinente qu'il n'y paraît. Rejoignant une tradition sociologique bien ancrée, j'inviterai plutôt à ne pas céder à la fascination pour l'individu mais plutôt à étudier les collectifs, leur structure de relations, leur mode de fonctionnement, en observant à la fois les groupes qui se séparent, et ceux qui (nécessairement, quoique sous d'autres formes) se recomposent.